

Une voix: Non.

M. Baldwin: Je ne veux pas dire qu'il y ait eu un comité de tous les partis. Toutefois, je pense que diverses propositions ont été faites à chacun des membres de notre parti. Nous avons fait connaître aux ministériels notre réaction devant ces propositions. Je dois dire qu'à mon sens, personne ne savait ni ne pouvait savoir quelle serait la décision du gouvernement avant la première lecture du bill. C'est ainsi que les choses se sont passées et il fallait qu'il en fût ainsi. S'il en avait été autrement, cela n'aurait pas été conforme à l'esprit parlementaire et aurait même été une faute de politique. Il est certain que c'est le gouvernement qui a pris la décision finale, tout comme c'est le Parlement qui décidera en dernier ressort d'accepter ou non ce bill. J'y viendrai plus tard, mais je pense qu'il fallait le dire.

Je considère le pour et le contre de la question et certaines idées me viennent à l'esprit. C'est tout dernièrement seulement que j'apprends que j'aurais l'honneur de prendre la parole à cette occasion. C'est alors que je me suis imaginé dans la situation d'un juge de première instance, appelé à juger une cause criminelle sans jury. Comme juge de première instance, j'expliquerais la loi au jury et celui-ci serait le seul juge des faits. Mais le juge de première instance qui est à la fois juge et jury doit se guider par lui-même. J'ai tâché de me guider aussi objectivement que possible en examinant le pour et le contre de la situation.

Un ou deux membres de notre parti estiment qu'il ne devrait pas y avoir de relèvement à l'heure actuelle, étant donné les restrictions économiques, le taux d'inflation, le chômage et la nécessité de faire preuve de modération dans les dépenses du gouvernement, tant actuelles que futures. Un ou deux membres de mon parti se prononcent vivement dans ce sens. A ce sujet, il serait bon de signaler qu'étant donné le monde où nous vivons, et c'est le quatrième débat de ce genre auquel je prends part—le moment n'a jamais été vraiment opportun—il y a toujours quelqu'un qui a raison de dire que le moment est inopportun.

● (1620)

Une voix: L'initiative aussi est inopportune.

M. Baldwin: Les 20 dernières années ont été ponctuées de périodes de chômage, d'inflation, de périodes où la modération s'imposait. On pouvait toujours dire, si l'on avait assez d'ingénuité ou si l'on était suffisamment dépourvu de moralité sur le plan politique, que le moment était mal choisi pour relever les traitements. Si notre Parlement dure encore cent ans ou deux cents ans, et c'est fort possible, nul doute que des personnes diront que le moment ne se prêtait pas à une augmentation du traitement des députés. Je dois dire que je n'accepte pas ce genre de raisonnement.

Volontairement ou pas, nous avons adopté une forme d'État paternaliste. Il s'est glissé par la petite porte. Il permet effectivement d'alléger le fardeau des moins fortunés. Néanmoins, comme ailleurs dans le monde, il n'a rien

Traitements des membres

fait et ne fera rien pour atténuer les disparités des modes de vie au sein d'une société, et, la nature humaine étant ce qu'elle est, je doute qu'il soit facile de modifier quoi que ce soit à cet état de chose.

Il est vrai qu'il y a dans notre pays des gens dont le niveau de vie—le niveau de leurs moyens de subsistance sur le plan économique—est nettement inférieur à la moyenne. Mais ce n'est pas à mon avis un argument valable pour s'opposer au projet d'augmentation de traitement des députés. Si nous acceptons cet argument, il pourrait être invoqué à l'encontre de toute augmentation dans n'importe quel secteur social, dans le domaine des affaires, du travail ou du gouvernement. Il s'appliquerait dans le cas de toutes les classes de la société. Je dois donc dire que je m'y oppose d'emblée.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: On a laissé entendre que le moment était mal choisi pour présenter cette mesure, que l'on essayait de faire passer ce bill à un moment donné dans le cadre d'une manœuvre insidieuse. Si j'ai bien compris, le président du Conseil privé (M. Sharp) a déclaré l'autre jour qu'il n'avait pas l'intention d'essayer d'accélérer l'adoption de cette mesure. Quoiqu'il en soit, je crois comprendre que s'il cherchait à faire accélérer son adoption, il n'y serait pas autorisé. D'après ce que j'ai compris, ce bill sera étudié normalement et le gouvernement pour sa part n'a pas l'intention d'empêcher les orateurs d'exprimer leur point de vue aux diverses étapes du bill. Je dirais donc que l'affirmation concernant l'opportunité de cette mesure n'est pas justifiée.

Le président du Conseil privé a déclaré qu'il espérait que la Chambre s'ajournerait le 20 décembre. J'ignore quelle sera la décision finale. Il appartient au gouvernement de proposer une date d'ajournement et de présenter une motion en conséquence à la Chambre. Mais ce sont les députés eux-mêmes qui décideront en dernier recours. Je n'insinue pas que la Chambre devrait siéger plus tard que telle ou telle date.

On a ensuite prétendu qu'il faudrait limiter la portée du bill aux seuls députés, qu'il ne devrait pas inclure les membres du cabinet, le chef de l'opposition ni même le leader de l'opposition officielle à la Chambre. Le leader du gouvernement a dit fort justement, comme je l'aurais fait d'ailleurs, que la dernière augmentation consentie aux députés qui occupent certains postes a eu lieu en 1954.

Dans ces circonstances, je ne pense pas qu'il soit possible de séparer les deux parties du bill. S'il y a lieu d'augmenter le salaire des députés, il est clair que ceux d'entre eux qui ont reçu des responsabilités particulières devraient avoir droit aux mêmes avantages. En ce qui me concerne, je dois dire que j'ai occupé le poste de leader du parti conservateur à la Chambre pendant quelques années et que j'y ai trouvé un intérêt certain; ce fut une activité tout à fait utile pour ce qui est du fonctionnement du Parlement. Je m'en suis retiré volontairement, mais j'ai depuis repris temporairement ces fonctions. Je ne pense pas, quant à moi, que cette augmentation m'avantagera beaucoup.